Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20260605-202604034034-DE

ANNEE	SEANCE	N° DELIBERATION	N° FEUILLET
2026	**04**	**034**	**034**

MAIRIE DE LOCQUENOLE **29670** Téléphone 02 98 72 21 15 E-mail : mairie@locquenole.fr Département du Finistère Arrondissement de Morlaix	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le cinq juin deux mille vingt six, à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, le vingt neuf mai deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquénolé (Finistère)
Nbre de Conseillers en ex : 14 Nbre de Présents : 11 Nbre de votants : 14	Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC-DEFRANCE, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Catherine AUTRET GUILLERM, Laurence GRAFF, Florence DIROU, David NEZRI, Philipp OERDING, Aurélie LECOMTE, Loïc BOZEC, Absents excusés : Barbara GUYADER qui donne procuration à Philipp OERDING, Marcel L'HOSTIS qui donne procuration à Gaëlle LE PAGE, Joëlle HACHEM qui donne procuration à Yann GOASGUEN A été élue secrétaire de séance : Catherine AUTRET GUILLERM

➢ TARIFS GARDERIE 2026- 2027

Madame Gaëlle Le Page, adjointe au Maire présente
Les tarifs de la garderie n'ont pas été revus depuis 2023-2024. On propose d'augmenter seulement le forfait gouter et garderie de 10c, et de ne pas modifier les autres tarifs

TARIFS GARDERIE	2023-2024	2026-2027
Forfait matin	1.50 €	1.50 €
16h15 - 17h00 (Goûter compris)	2.20 €	2.30 €
17h00 - 17h30	1.00	1.00
17h30 - 18h00	1.00	1.00
18h00 - 18h30	1.00	1.00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par14 voix pour :

- De valider les tarifs proposés

ADOPTÉ à la majorité des membres présents (13 voix pour, 1 voix contre)

Secrétaire de séance
Catherine AUTRET GUILLERM

Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquénolé, le 5 juin 2026

Le Maire,

Pascal Lecomte

MAIRIE DE LOCQUENOLE